https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article551



## Où est passée l'Union européenne?

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : dimanche 29 avril 2012

 $\textbf{Copyright} \circledcirc \textbf{ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits}$ 

réservés

## Où est passée l'Union européenne?

Comment la question européenne peut-elle occuper si peu de place dans la campagne électorale ? C'est à quoi répond l'article ci-dessous. On trouvera de plus en pièce jointe le tract distribué le 1er Mai par l'Association ainsi qu'une version distribuée par le cercle de Gueret.

\*\*\*

À suivre la campagne électorale, on finirait par croire que la question européenne n'existe pas ou de façon simplement marginale. Très peu de déclarations des candidats y ont fait allusion ; lorsque c'est par hasard le cas, c'est de façon confuse, souvent contradictoire, comme pour se débarrasser d'un boulet gênant.

On finirait par croire qu'il n'y a pas de véritable enjeu et qu'on peut se passer de tout débat sérieux sur l'Union européenne. Et pourtant ! De traité en traité, la démocratie s'est estompée dans le brouillard d'une commission de Bruxelles plus symptomatique d'une usine à gaz que d'un lieu de débat politique. Les rares interventions des peuples contre tel ou tel texte sont balayées d'un revers de manche par un pouvoir technocratique – soutenu par des élus loin des réalités populaires – sûr de ses principes et de ses recettes. Si les fameux marchés financiers pèsent si lourd sur la vie publique, c'est essentiellement parce qu'il n'existe aucun contrepoids, parce que la volonté populaire dans les États membres est considérée au mieux comme un alibi, plus généralement comme une gêne.

Il ne faut pas alors crier au loup en voyant monter l'extrême droite qui peut bâtir sur ce terreau tous les discours simplistes. C'est là la conséquence naturelle de ce mépris des citoyens et de leur souveraineté. Comme le dit la phrase célèbre, « il ne faut pas s'affliger des conséquences tout en s'accommodant des causes ».

La construction « européenne », projet marqué -paraît-il- à l'origine par la volonté de paix, devient peu à peu un instrument d'asservissement des peuples au bon fonctionnement de l'économie de marché, au service des intérêts de quelques-uns. Les derniers textes signés par Sarkozy, en particulier le Mécanisme européen de stabilité (MES) et le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire (TSCG), visent à enlever aux parlements nationaux les bribes de pouvoir budgétaire qui subsistaient encore. Il importe évidemment de se mobiliser pour que le nouveau pouvoir élu en mai/juin ne ratifie pas le dernier en date.

Nous sommes à un tournant.

- Tournant social où les citoyens, de plus en plus nombreux, réagissent contre ce Léviathan que représente un projet « européen » plus proche de Wall Street que des urnes, ignorant leurs aspirations autant que leur vie quotidienne. Les difficultés de ces derniers, déjà enserrés dans un carcan de règles antisociales, sont encore accentuées par l'incurie des principaux responsables nationaux qui ne font, depuis quelques années, que justifier les dégradations successives au nom d'obligations qu'ils ne cherchent aucunement à surmonter. L'affaire Arcelor Mittal fut d'autant plus révélatrice de leur lâcheté qu'elle s'est accompagné d'un discours prétentieux sur le rôle éminent de la France.
- Tournant géopolitique aussi où la cohésion de l'Union européenne est confrontée aux défis d'un monde en recomposition, où les divergences d'intérêt commencent à l'emporter sur les convergences liées à un espace atlantique en perfusion avancée.

L'élection d'une assemblée Constituante est alors non seulement la réponse démocratique, mais aussi la manière la

## Où est passée l'Union européenne ?

Ou est passee i omon europeenne :	
plus efficace de faire face aux enjeux. La mobilisation des travailleurs en ce 1er mai est alors non seulement un cri face à leurs souffrances, mais la manifestation concrète de la nécessité de réaffirmer l'intérêt général et l'existence de leurs droits.	